

- UA Zone urbaine à vocation dominante d'habitat correspondant à la forme urbaine groupée et dense du centre ancien - Secteur UAA
- UB Zone urbaine à caractère moins dense à caractère d'habitat individuel ou collectif, de services et d'activités
- UC Zone urbaine périurbaine à vocation d'habitat à caractère individuel
- UCA Zone urbaine périurbaine
- UCC Secteur de la zone UC
- UCD Secteur de la zone UC
- UCE Secteur de la zone UC relevant de l'aménagement non collectif
- UL Zone urbaine UL à vocation de loirs
- ULA Secteur de la zone UL réservé à des activités d'accueil et d'hébergement touristique
- UI Zone urbaine à vocation d'activités industrielles, commerciales et artisanales
- Uis Zone urbaine réservée à des activités spécifiques de bâtiment et de stockage pour le BTP
- AU Zone à urbaniser à long terme
- AUs Zone à urbaniser opérationnelle pendant la durée du PLU Secteurs 1AU0 à 9AU0
- A Zone agricole Secteur Aa
- Servitudes "logement au titre du L. 151-15 minimum de 15 % des logements affectés à des logements sociaux en locatifs ou en accession.

- Aa Secteur de la zone agricole Aa destinée à accueillir des constructions et installations d'intérêt collectif ou nécessaires aux services publics
- N Zone naturelle
- N1 Secteur de la Zone naturelle réservé à des espaces protégés ou potagers
- N2 Secteur de la Zone Naturelle réservé à des équipements d'accueil du public liés à des activités culturelles ou de loisirs
- N3 Secteur de la zone Naturelle destiné à accueillir des installations et des équipements collectifs nécessaires à la pratique des activités sportives
- No Secteur oisive
- Nps Secteur photovoltaïque
- Sc Secteur centre
- Ss Secteur à risques d'inondations
- E Emplacement réservé et n° de repérage
- Al Aligement à respecter
- Eb Espace boisé classé
- B Bassement, élément de paysage à protéger au titre de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme
- B1 Ensemble bâti à protéger et à mettre en valeur au titre de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme
- B2 Bâti identifié dans la zone A ou dans la zone N (Article L. 151-11 du code de l'urbanisme)
- Lp Largeur de plateforme et marge de recul de voie
- Lr Limite d'application de la marge de recul
- Lz Limite de zone de bruit


maître d'ouvrage  
commune d'UPIE

plan local d'urbanisme (PLU)

MODIFICATION N°2

PIECE 5.1  
REGLEMENT DOCUMENT GRAPHIQUE  
Plan n°1 (partie Nord)

PLU approuvé le 31/03/2003  
modification n°1: le 08/12/2003 le 15/01/2004  
révision simplifiée: le 24/10/2005  
révision générale N° 1 projet approuvé par délibération du 18 décembre 2006  
Modification N° 1 approuvée le 25 Juin 2012  
Modification N°2 approuvée le 13 Avril 2017

 BUREAU D'ETUDES URBANISME ET AMENAGEMENT - PASCALE BLANCHET - 3 Rue SERGIENT BLANDAN - 26500 BOURG LES VALENCES - Tél. 04.75.55.30.86  
Infographie SARL CURIE

Echelle: 1/5000

COMMUNE DE UPIE EMBLEMES RESERVES		
N° et destination		Bénéficiaire
1 Extension du cimetière		Commune
2 Elargissement RD538		Département
3 Elargissement du chemin rural n°28 (Pousta)		Commune
4 Aménagement d'une voie de désenclavement entre Pousta et la RD 142 (quartier Sainte Baudille)		Commune
5 Aménagement du carrefour RD 142 (entrée nord agglomération)		Département
6 Aménagement d'une voie de désenclavement des quartiers ouest entre la RD 142 et le chemin des Boudras		Commune
7 Elargissement du chemin des Boudras		Commune
8 Aménagement du chemin (quartier la Roberte)		Commune
9 Aménagement du carrefour RD 342 (entrée ouest agglomération)		Département
10 Aménagement et traitement espaces publics place Charlemagne		Commune
11 Voie de désenclavement zone AU centre village		Commune
12 Cheminement piétonnier quartier Pousta		Commune
13 Espace de circulation-stationnement et espace vert sur place de l'église		Commune
14 Aménagement espaces de stationnement cimetière		Commune
16 Voie de désenclavement zone AU les Blaches		Commune
17 Cheminement piétonnier, et espaces verts centre bourg		Commune
18 Elargissement route d'Orches		Commune
19 Aménagement espaces verts et plantations aux abords de la RD 142 dans la traversée du village		Commune
20 Aménagement liaison piétonne quartier Bartalène		Commune
22 Jardin public et espace public de sports et loisirs type "city-parc"		Commune
23 Aménagement voie verte et espaces publics le long de la RD342		Commune
24 Aménagement carrefour RD 142 / Route de Miéry		Commune
25 Elargissement voie communale quartier Sainte Baudille		Commune
26 Elargissement voie communale quartier Le Lion/Pousta		Commune
27 Elargissement voie communale quartier Pousta/Bartalène		Commune
28 Aménagement liaison piétonne zone UI des Boudras		Commune
29 Espace public et accès 5-2 AU0		Commune

